

## 10 Port-Gentil

Vie des partis politiques/PDG/Lutte contre l'insalubrité

# Du matériel d'assainissement aux maires d'arrondissements

Guy-Romuald MABICKA  
Port-Gentil/Gabon

C'est un don fait, samedi, par le membre du comité permanent du bureau politique, Jean-Fidèle Otandault, aux maires des quatre arrondissements de la commune de Port-Gentil. Il « doit être utilisé pour le bien-être des populations port-gentillaises », a précisé le donateur.

LA solidarité a un sens au Parti démocratique gabonais (PDG). Particulièrement à Port-Gentil où Jean-Fidèle Otandault a répondu favorablement aux sollicitations de la municipalité dont les financements paraissent, depuis quelque temps, insuffisants pour mener un certain nombre d'actions au bénéfice de la ville et de ses administrés. Notamment dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité. Samedi dernier, le membre du comité permanent du bureau politique du PDG, Jean-Fidèle Otandault, dans une position d'intermédiaire entre le président de cette écurie, Ali Bongo Ondimba, et ses administrés, a apporté son soutien aux quatre arrondissements de la capitale économique.

Il a, en effet, mis à leur disposition du matériel d'assainissement, composé de pelles, brouettes, débroussailleuses, jambières, râtaux et bien d'autres outils utiles lors des interventions des personnes qui seront réquisitionnées dans les zones aux marécages assez profonds. Justine Libimbi épouse Mihindou, Odette Ndjokounda, Michaël Mboumba et Bonaventure Kassa Ibinga, respectivement maires des premier, deuxième, troisième et quatrième arrondissements, ont, chacun, reçu le lot revenant à leur circonscription respective. C'était en présence de l'édile de Port-Gentil, Bernard Apé-



Photo : CNE

Une vue des équipements d'assainissement...



Photo : CNE

...offerts aux quatre arrondissements de Port-Gentil.



Photo : CNE

Jean-Fidèle Otandault remet symboliquement une débroussailleuse à la maire Justine Libimbi épouse Mihindou. Photo de droite : Un agent arborant le modèle de jambière offerte pour intervenir dans les marécages.



Photo : CNE

truent les caniveaux et retiennent les eaux de pluie. En optant pour la mise à disposition des collectivités locales de matériel de nettoyage, Jean Fidèle Otandault s'est mis à l'évidence que cette situation peut favoriser les maladies, si rien n'est fait pour y mettre un terme. «Ce matériel d'assainissement est confié aux mairies, mais il doit être utilisé pour le bien-être des populations port-gentillaises», a précisé le bienfaiteur.

rano.

Ce geste apparaît comme une contribution du leader politique à une problématique devenue presque sans réponse pour les collectivités locales de la cité pétrolière. Lesquelles ont d'ailleurs poussé un ouf de soulagement au moment de recevoir les équipements des mains de M. Otandault. «J'exprime ma gratitude au chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, car, c'est avec son soutien que cette remise de matériel a été possible», a-t-il déclaré. Occasion pour la maire du premier arrondissement d'exprimer, au nom de tous les bénéficiaires, «notre contentement de recevoir ces outils qui nous permettront d'enclencher nos différentes stratégies de lutte

contre l'insalubrité et d'amélioration du cadre de vie de nos populations.»

Pour Jean Fidèle Otandault, la mairie centrale et celles des arrondissements ont un rôle à jouer dans l'amélioration du cadre de vie des populations. «Pour voler à leur secours et des populations préoccupées par la question de l'insalubrité, j'ai tenu à apporter ma modeste contribution en dotant les différents arrondissements de Port-Gentil d'équipements de nettoyage», a-t-il expliqué.

La capitale économique du Gabon est une ville qui, en saison pluvieuse, est régulièrement en proie aux inondations. L'une des causes de cette situation réside dans la présence de nombreux détritus qui obs-

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

FAA/CM

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES REGIMES SPECIFIQUES

BP : 37/45 - LIBREVILLE  
Tél. :01.79.53.76 - 01.79.53.77

N° . 0001 /MEPPDD/SG/DGI/DRS



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les contribuables bénéficiant d'avantages fiscaux de toute nature (exonération, dispense, abattement, réduction d'impôt etc.), sont invités à se présenter à partir du 06 février 2018 à la Direction des Régimes Spécifiques sise à l'Avenue de Cointet, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Orchidia, en vue de constater la réalisation par eux de l'investissement constituant la contrepartie des mesures fiscales dérogatoires qui leur ont été consenties.

Fait à Libreville, le 31 JAN, 2018

Le Directeur Général des Impôts

François Auguste AKOMEZOGHO



Photo : CNE

Le membre du comité permanent du bureau politique, et les bénéficiaires à la fin de la cérémonie.